



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E105851

VALABLE JUSQU'AU 03/09/2024

ÉDITÉ LE 06/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 37 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX

Siret : 500 997 853 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2114912

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 128020290

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 128020290

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : CARLOS ANTUNES

6, RUE DE LA CROIX  
77450 ISLES LES VILLENY

Téléphone :

Portable : 06 80 03 11 86

Fax :

Site Internet : www.carlosantunes.fr

E-mail : carlos.antunes77@orange.fr

Responsabilité légale :

ANTUNES CARLOS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/07/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.